

Chapitre 5

DÉFENSE ET SÉCURITÉ COLLECTIVE

La défense et l'OTAN

En 1985-1986, le gouvernement canadien, poursuivant son objectif de participer davantage à l'OTAN, a commencé à donner suite à ses décisions de mars 1985 pour renforcer les troupes terrestres canadiennes qui y sont affectées, en augmentant notamment de 1 200 hommes ses effectifs stationnés en Allemagne. Dans la même veine, il a continué à répondre à l'objectif fixé par l'OTAN, soit une augmentation réelle de 3 % des dépenses consacrées à la défense. À la fin de 1985, le gouvernement a entrepris une étude en profondeur de la politique de défense du Canada.

Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN se sont rencontrés à Lisbonne, en mai 1985. Au terme d'une étude des relations Est-Ouest, notamment de l'état des négociations de Vienne (Réduction mutuelle et équilibrée des forces), de Stockholm (Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité sur le désarmement en Europe) et de Genève, où les négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires stratégiques venaient à peine de s'ouvrir, les ministres ont invité les nouveaux dirigeants soviétiques à s'associer aux nations occidentales afin d'améliorer véritablement les relations Est-Ouest.

À la suite du Sommet américano-soviétique et de la réunion qui a suivi, réunissant les chefs de gouvernement et d'État de l'OTAN au quartier général de l'OTAN, à Bruxelles en novembre, les ministres des Affaires étrangères ont signalé, à leur réunion de décembre, des faits encourageants survenus depuis la rencontre de Lisbonne. Ils ont aussi exprimé l'espoir que les échanges récents entre l'Est et l'Ouest au niveau des échelons supérieurs contribuent à l'amélioration et à l'élargissement des rapports, à la tenue régulière de réunions des instances supérieures et à une plus grande coopération sur toutes les questions touchant les relations Est-Ouest.

Durant cette période, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense ont aussi accordé la plus grande attention à accroître la coopération entre les alliés de l'OTAN en ce qui concerne la mise au point et l'achat de matériel militaire. À leurs réunions du printemps, ils ont autorisé leurs collaborateurs à procéder à une étude poussée des domaines éventuels de coopération. Suite à cette étude, ils ont approuvé, à leurs rencontres d'automne, une Stratégie d'amélioration de la coopération en matière d'armement visant, entre autres choses, à harmoniser les exigences et à intensifier la coopération dans le domaine de la recherche et de la technologie.

Relations canado-américaines

Les relations bilatérales canado-américaines ont été principalement marquées par le renouvellement, tel quel, de l'Accord sur le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) pour une autre période de cinq ans. Signé au Sommet de Washington, le 19 mars 1986, il a confirmé aux alliés de l'OTAN et au monde que NORAD continue de

répondre aux besoins des deux pays en matière de défense continentale et représente toujours, en même temps, l'une des assises de la politique canadienne de la défense collective.

On a aussi été témoin, au cours de l'année, d'une amélioration constante de la coopération commerciale en matière de défense; elle s'est traduite par l'accroissement soutenu des exportations de biens et services liés à la défense vers les États-Unis. Cette réussite est le fruit de la concertation des efforts déployés des deux côtés de la frontière pour donner suite à l'engagement pris au Sommet de Québec de 1985 en faveur du renforcement des échanges commerciaux en matière de défense entre nos deux pays.

Maintien de la paix

En guise de contribution supplémentaire à la défense de la sécurité internationale par le maintien de la paix, le Canada a envoyé une unité canadienne d'hélicoptères pour venir en aide à la Force multinationale d'observation (FMO) dans la péninsule du Sinaï, le 31 mars 1986. La FMO est chargée de surveiller l'application des dispositions du Traité de paix israélo-égyptien de 1979.

De plus, le Canada fait toujours partie de la Force des Nations Unies à Chypre, de la Force des Nations Unies chargée d'observer le retrait des troupes au Golan et de l'organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient.

Programme d'aide à la formation militaire

Au cours de l'année financière 1985-1986, 56 cours de formation ont été offerts à des soldats de 13 pays non membres de l'OTAN dans le cadre du Programme d'aide à la formation militaire. Ces soldats venaient principalement du Commonwealth, des Antilles et de pays africains.

Contrôle des armements et désarmement

Les efforts déployés par le gouvernement du Canada dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement ont particulièrement porté fruit au cours de la période visée par le présent rapport. Dans un discours prononcé lors de la réunion du Groupe consultatif sur les questions de désarmement et de contrôle des armements, en octobre 1985, le premier ministre Mulroney a défini les six objectifs prioritaires de la politique canadienne en matière de contrôle des armements et de désarmement. Ces objectifs sont les suivants :

- négocier une réduction radicale des forces nucléaires et accroître la stabilité stratégique;
- maintenir et renforcer le système de non-prolifération des armes nucléaires;
- négocier l'interdiction totale des armes chimiques;
- appuyer la conclusion d'un traité interdisant complètement les essais nucléaires;